

CANTON DE SAINT-VAURY - COMMUNE D'ANZEME

Le Conseil Municipal s'est réuni le 31 JUILLET 2020 sous la présidence de DUPEUX Viviane, Maire.

Le 31 juillet à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Anzême, dûment convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente sous la Présidence de Madame Viviane DUPEUX, Maire.

PRESENTS Mme DUPEUX Viviane, M. ROUSSILLAT Franck, M. LAUNAY Christian, M. ROUSSEAU Christian, M. BIDOUE Sébastien, Mme BOURIAUD Odile, M. BERTRAND Cyrille, M. CLEMENCON Cyrille, Mme SOUBRANT Maryse.

Excusés : Mme GUERRIER Josiane, M. HUET Gérard, Mme LEROY Corinne, Mme VANDEVELDE Élisabeth, M. ALGIERI Fabrice.

Ouverture de la séance : 19h15

SECRETARE DE SEANCE: Mme BOURIAUD Odile

OBJET : Délibérations sur proposition d'acquisition d'une Licence IV :

Le Conseil Municipal a procédé à un vote pour une proposition de rachat ou non d'une Licence IV.

Résultats : 14 OUI / 1 NON.

Désignation de commissaires en vu de renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

M. AUSSOURD Serge (Fournoue)
M. LAUNAY Christian (Le Theil)
M. LEMOINE Jean-François (Aube)
M. MICHELLET Brigitte (Le Bourg)
M. PRUDHOMME Gilles (Le Bourg)
M. CONSTANTIN Maxime (Romeil)
M. VIRLOJEUX Roger (Clérat)
M. PAULMIER Hugo (Busserolles)
M. METON Christiane (Jupille)
M. SUDRON Maurice (La Breuille)
M. BEAUCHANT Jean-Louis (Fournoue)
M. LUINAUD Pierre (Le Vignaud)
M. ROYER Philippe (Clérat)
Mme DUCHER Josette (Forges)
M. AUSSOURD Roland (Forges)
Mme COLOMBEYRON Monique (Romeil)
M. ROUGERON Jean-Marie (Busserolles)
M. MAGNON Pierre (Jupille)
M. FOREAU Emmanuel (Le Vignaud)
M. LE MAUX Patrick (Chignaroche)
M. VALETEAU Bruno (Chignavieux)

M. RESTOUEIX Gilles (Chignaroche)
M. PAROT Chantal (Chignavieux)
M. TAILLEVENT Bernard (Cherfoulaud)

CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL AFFILIE A LA CNP :

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel affilié à la CNP arrivant prochainement à échéance, il convient de prévoir les modalités d'un nouveau contrat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :
D'autoriser Madame le Maire à signer le contrat d'assurance avec la C.N.P.

PROJETS EOLIENS :

Le Conseil Municipal, a voté à l'unanimité son opposition aux projets éoliens d'Anzême et de Saint-Fiel, en contradiction avec le développement touristique envisagé par la commune, projet qui dénaturera notre paysage, il proposera une alternative écologique à ce projet.

Fin de séance : 20h45